

---

Adresse de la société populaire de Montignac-sur-Vézère, qui remercie la Convention pour tous les décrets prononcés cette dernière décade, qui doivent assurer à jamais le salut de la liberté, lors de la séance du 25 germinal an II (14 avril 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société populaire de Montignac-sur-Vézère, qui remercie la Convention pour tous les décrets prononcés cette dernière décade, qui doivent assurer à jamais le salut de la liberté, lors de la séance du 25 germinal an II (14 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) pp. 559-560;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1969\\_num\\_88\\_1\\_29747\\_t1\\_0559\\_0000\\_8](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29747_t1_0559_0000_8)

---

Fichier pdf généré le 30/01/2023

pour pouvoir méditer et mettre en pratique les sages maximes qui y sont consignées.

COREN-FUSTIER.

q'

[*La Sté popul. d'Embrun, à la Conv.; s.d.*] (1).

« Législateurs,

Que le glaive de la loi sépare de leur tronc les têtes exécrables des conspirateurs, des corrupteurs et des traîtres; et puisse leur sang marquer en caractères ineffaçables le front des scélérats qui les imiteront. Tel est le vœu qui a succédé aux cris d'indignation et d'horreur qui ont souvent interrompu la lecture de votre proclamation au peuple français.

Et vous, incorruptibles et infatigables Montagnards, qui avez créé la république au sein des orages, qui l'avez soutenue triomphante malgré les efforts de 20 peuples coalisés, et qui venez de la sauver de la plus horrible des conspirations, continuez à montrer à l'univers ce que peuvent la vertu et le courage unis à une rigueur inflexible.

Livrez à la vengeance nationale, les ennemis intérieurs, sous quelques couleurs qu'ils se déguisent, dirigez des armées innombrables contre les vils troupeaux d'esclaves qui osent attaquer la terre de la liberté, et restez fermes à votre poste jusqu'à ce que le Temple du bonheur élevé par vos mains, soit assis sur des bases inébranlables.

Quant à nous, nous tiendrons constamment éclairé le flambeau menaçant qui doit pénétrer dans les antres où s'ourdissent les complots atroces dirigés contre le triomphe de la République, nous en poursuivrons les auteurs sans indulgence et sans crainte, et nous n'oublierons jamais que la justice et la probité sont à l'ordre du jour ».

SILVAIN, MARTIN, ROBERT, DUFFOUR, GANTIN.

r'

[*La Sté popul. de Gisors, à la Conv.; s.d.*] (2).

« Représentants d'un peuple libre,

Vous avez encore une fois sauvé la Patrie en livrant à la justice nationale de nouveaux conspirateurs qui, dans le sanctuaire même de la Liberté, s'agitaient pour déchirer le sein de cette mère commune. Puissent tous leurs pareils éprouver le même sort! L'intrigue a perdu les uns, l'ambition et la soif de l'or ont perdu les autres et ceux là seuls resteront qui aimeront la Révolution pour le bonheur du Peuple.

Représentants fidèles, vous avez bien mérité de nous, vos Comités de Sureté générale et de Salut public ont toute notre confiance. Que les destinées de la République restent dans leurs mains et dans les vôtres jusqu'à la paix.

(1) C 300, pl. 1058, p. 13. B<sup>in</sup>, 27 germ. (suppl<sup>t</sup> et 28 germ.; *Mon.*, XX, 247; *M.U.*, XXXVIII, 470; *Débats*, n° 577, p. 486 et n° 580, p. 21.

(2) C 300, pl. 1058, p. 18. B<sup>in</sup>, 27 germ. (suppl<sup>t</sup>) et 15 flor. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>); *Débats*, n° 577, p. 486.

Le Tribunal révolutionnaire a aussi toute la confiance des républicains de Gisors. Qu'il continue de purger le sol de la liberté de tous les conspirateurs, et qu'il ne remette le glaive vengeur dans vos mains que lorsque le dernier des traîtres aura rendu le dernier soupir ».

GISSOL (*présid.*), DOR (*secrét.*).

s'

[*La Sté popul. des Aydes, à la Conv.; s.d.*] (1).

« Citoyens représentans,

Si la France n'a pu apprendre sans horreur la profonde scélératesse des traîtres dont le Damas national vient de faire justice, elle n'a pas vu sans admiration l'énergie et la puissance que vous avez déployées dans la poursuite de ces monstres d'autant plus dangereux qu'à la faveur du masque du républicanisme et de quelques talents ils étaient parvenus à séduire la bonne foi du peuple,

Heureux, mille fois heureux le jour où votre dévouement pour la patrie vous inspira de placer dans vos Comités de salut public et de sûreté générale ces incorruptibles Montagnards dont le zèle infatigable seconde si bien vos glorieux travaux! Leur nomination dut porter aux factieux et aux conspirateurs un coup terrible et les faire renoncer à leurs projets liberticides. Le fédéralisme cependant a osé même au milieu de vous, tenter de détruire l'unité de la République; le royalisme a voulu essayer de renaitre de ses débris ensanglantés; mais le supplice des Brissot, des Hebert, des Danton et de tant d'autres scélérats dont les noms ne devraient jamais souiller les pages de l'histoire, a prouvé quels ennemis implacables trouvaient en vous les parjures et les traîtres.

Courage, généreux défenseurs de la nature et de l'humanité, pulvérisez tous ces vils intriguants qui n'existent que pour le crime et les forfaits. Restez fermes au haut de cette montagne d'où vous lancez la foudre sur les têtes coupables. La patrie que vous avez déjà si souvent sauvée vous le commande. Le peuple souverain qui vous a confié ses intérêts vous en conjure; rendez-vous à ses vœux et vous acquerrez de nouveaux droits à la reconnaissance publique.»

LESOURD-RENARD (*présid.*),  
BARTIN fils (*secrét.*)

t'

[*La Sté popul. de Montignac-sur-Vézère, à la Conv.; s.d.*] (2).

Représentants,

Vos travaux immortels se succèdent avec tant de rapidité que les courriers peuvent à peine suffire à vous apporter le juste tribut de nos remerciements; une seule décade vous a vu rendre un grand nombre de décrets qui doivent assurer à jamais le salut de la liberté; gloire

(1) C 300, pl. 1058, p. 14. B<sup>in</sup>, 27 germ. (suppl<sup>t</sup>); *Débats*, n° 577, p. 487.

(2) C 300, pl. 1058, p. 12.

immortelle vous soit surtout rendue pour ceux qui viennent de terrasser une des dernières têtes de l'hydre des conspirateurs et de mettre la vertu et la probité à l'ordre du jour. Que de traîtres ont pâli à la lecture de ces décrets mémorables, que d'hommes en place ont pu y lire leur jugement et leur condamnation. Législateurs, qu'aucune considération n'arrête vos bras levés pour venger la patrie; frappez, frappez sans distinction toutes les têtes criminelles, frappez surtout ces loups dévorants qui s'étaient couverts de l'habit du berger pour vous égorger, frappez ces hommes qui ne voyaient dans la Révolution qu'un moyen d'assouvir leur avidité par les places et les richesses, et dans le peuple qu'un instrument servile de leurs passions. Frappez, encore une fois, que la hache révolutionnaire ne se repose que lorsqu'il n'existera plus de traîtres et d'intrigants, et si le nombre et l'audace des conspirateurs pouvaient vous faire craindre pour vous ou pour la liberté, parlez, les distances ne sont rien quand il s'agit de secourir la patrie. Parlez, et vous nous verrez voler à votre défense, triompher avec vous ou mourir en criant jusqu'au dernier soupir: Vive la République, Vive la Montagne.»

u'

[Le C. révol. de Tours, à la Conv.; 21 germ. II] (1).

« Mandataires du peuple,

Recevez le juste tribut d'hommages que vous méritez, vous venez de découvrir de grandes conspirations, le récit affreux des projets infâmes de ces trop fameux conspirateurs nous a fait frémir d'indignation et de rage, vous avez déployé la vengeance nationale sur tous ces scélérats, vous avez purgé le sol de la liberté de ces plus cruels ennemis, vous avez bien mérité de la patrie. Comment s'imaginer que des Danton, et tant d'autres avant lui, qui ont été témoins de vos vertus et de votre amour pour la chose publique, aient osé méditer leurs projets liberticides à l'ombre de la représentation nationale, et jusque dans le sanctuaire des lois. Illustres représentants, Montagnards irréprochables, quel exemple vous offrez à l'univers étonné. Vous découvrez une conspiration, les conspirateurs siègent parmi vous, vous les livrez à la rigueur des lois, et leurs têtes coupables tombent sous le glaive de la justice.

Continuez vos travaux glorieux, vous vous immortaliserez, vous assurerez notre bonheur et la France entière se levant par un mouvement spontané, s'écrira dans les transports de sa joie et de sa reconnaissance, la Convention nationale a sauvé la République, elle lui a donné pour fondement, la justice et la vertu, elle est impérissable, Vive la République, Vive la Montagne.»

SANSON, A. DUPRÉ, GOYARD, BARRIÉ, BRETTE, MILLET, LOISELON [et une signature illisible].

(1) C 298, pl. 1042, p. 31. B<sup>in</sup>, 27 germ. (suppl<sup>1</sup>); Mess. Soir., n° 605; Débats, n° 577, p. 486.

## 2

La société populaire de Dorat annonce qu'elle ajoute la somme de quatre mille livres aux dons qu'elle a déjà faits, et qu'elle la destine à l'équipement de deux cavaliers. Simon Filieux, membre de cette société, voyant les manœuvres des bouchers de Paris pour dégouter les marchands qui approvisionnent cette commune, a envoyé 98 bœufs à Paris en deux décades, au lieu de 25 qu'il envoyait communément.

La Convention nationale décrète mention honorable du civisme de ce citoyen et insertion au bulletin (1).

[Le Dorat, 25 germ. II] (2).

« Représentants du peuple français,

Que le glaive vengeur de la loi s'appesantisse promptement sur les têtes coupables...; que l'intrigue, compagne fidèle de la trahison soit anéantie et avec elle tous ceux qui travaillent le peuple...; que la melveillance ne trouve plus d'asile, et la République est inébranlable.

Une grande conspiration dirigée par des hommes entourés de l'opinion publique, vient d'être heureusement étouffée dès sa naissance. Grâce vous en soit rendue, immortels Législateurs, vous dont l'énergie vient encore d'assurer au peuple la liberté et son indépendance. Vous avez mérité la confiance des Français, les sans-culottes du Dorat ne seront pas les derniers à vous assurer que la leur vous est acquise et qu'ils sont prêts à tout sacrifier pour l'exécution de vos sages décrets.

Législateurs, tandis que la foudre menaçait odieusement la représentation nationale et la souveraineté du peuple; tandis que les plus noirs complices se formoient contre notre liberté, nous faisons des sacrifices pour son affermissement, nous préparons de nouvelles armes contre nos ennemis.

Une somme de 4.000 liv. vient d'être ajoutée aux dons patriotiques que nous vous avons déjà présentés, nous la déposons sur l'autel de la patrie et nous vous demandons de l'employer à l'armement et l'équipement de deux cavaliers. Qu'il sera glorieux pour nous, Braves Montagnards, d'avoir contribué à terrasser les brigands coalisés, et à fonder la République sur des bases solides et durables.

Nous jurons de vivre libre ou mourir, d'exécuter avec toute la vérité de la justice les mesures que vous adopterez, nous demandons vengeance et vive la République, vive la Convention seront toujours les cris de ralliement des sans-culottes du Dorat.»

AUBUGEOIS, PETITMONT (secrét.), F. DEMOULIN fils, (présid.), SIMON FILIEUX, VERDUNE.

Note d'un député de ce département. Le nommé Simon Filieux, membre de la même Société

(1) P.V., XXXV, 216 et 349. B<sup>in</sup>, 28 germ. (1<sup>er</sup> suppl<sup>1</sup>); J. Sablier, n° 1259.

(2) C 297, pl. 1027, p. 29.